

Études de cas sur le plaidoyer

# Revendiquer les droits fonciers en Inde

**Pays :**

Inde

**Thèmes :**

Droits fonciers et de propriété ; sécurité alimentaire ; moyens de subsistance ; stigmatisation et discrimination

**Approches de plaidoyer :**

Représentants du gouvernement : les rencontrer ; représentants du gouvernement : lobbying ; sensibilisation des membres de la communauté

En Inde, la terre est précieuse, car la vie et l'identité des gens sont étroitement liées à la terre qu'ils possèdent. Cependant, les citoyens éprouvent beaucoup de difficultés à récupérer des terres usurpées ou sur lesquelles on a empiété. C'est d'autant plus le cas pour certaines des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, comme la communauté tribale Sahariya, dans le district de Lalitpur d'Uttar Pradesh. Dans le village de Paron, le gouvernement avait octroyé, il y a de nombreuses années, quelques hectares de terres à des familles Sahariya. Ces terres leur avaient été données à bail pour la production de cultures à usage personnel. Toutefois, les lignes de démarcation n'étaient pas claires et le sol n'était pas fertile. Ces familles utilisaient donc rarement ces terres qui ne produisaient pas suffisamment de nourriture pour leurs besoins et elles ont dû migrer vers les villes voisines, à la recherche de moyens de subsistance. Lorsque les représentants du département des Forêts du gouvernement indien ont examiné les terres, ils ont jugé qu'il s'agissait de terres forestières et ont essayé de les délimiter comme telles. Au vu des circonstances dans lesquelles elles se trouvaient alors, les familles se sont senties impuissantes pour en reprendre possession.

Le partenaire de Tearfund, Emmanuel Hospital Association (EHA), était actif dans cette région où il avait établi des comités de développement villageois (CDV) chargés de coordonner le travail des organisations de bienfaisance locales et les finances, et d'accéder aux ressources disponibles pour les besoins de la localité. L'EHA a aidé les gens à comprendre qu'ils avaient des droits, y compris le droit à l'information, et leur a indiqué les procédures à suivre pour y accéder, notamment par l'intermédiaire des CDV. En conséquence, les familles Sahariya de Paron ont soulevé la question de leurs terres à la réunion de leur CDV local. Celui-ci leur a conseillé de faire une demande par écrit, expliquant leurs problèmes, auprès d'un haut fonctionnaire du gouvernement chargé du système de réparation des préjudices subis par les communautés locales. Il leur

a également conseillé de rencontrer les représentants du département des Forêts pour leur présenter leur problème avant d'envoyer leur demande au fonctionnaire du gouvernement.

Par la suite, les membres du CDV ont contacté un garde forestier du département des Forêts pour lui demander d'adresser une requête aux représentants afin qu'une nouvelle démarcation des terres de ces familles soit établie. Les familles ont pu fournir des documents de bail ainsi qu'une carte de ces terres. Les représentants du département des Forêts ont inspecté ces documents et ont conclu que les revendications des familles étaient justifiées. Ils ont ensuite examiné et démarqué correctement les terres pour les restituer aux familles.

En outre, le CDV a aidé les familles à rendre les terres plus fertiles en utilisant des techniques de gestion des bassins versants et en creusant un puits d'irrigation. Enfin, après de nombreuses années de non-utilisation efficace de ces terres, ces familles produisent aujourd'hui des cultures pour leur propre usage et jouissent de moyens de subsistance et d'une sécurité alimentaire durables. Cette expérience élargit le travail de l'EHA en aidant les communautés marginalisées à surmonter les barrières liées à la pauvreté ou à la discrimination fondée sur la caste, et à accéder aux administrations locales et aux ressources par des moyens établis.

---

Tearfund, 100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni.  
☎ +44 (0)20 3906 3906 ✉ [publications@tearfund.org](mailto:publications@tearfund.org) [learn.tearfund.org](http://learn.tearfund.org)

Siège social : Tearfund, 100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni. Enregistrée en Angleterre sous le numéro 994339. Une société limitée par garantie. Association caritative enregistrée sous les numéros 265464 en Angleterre et au pays de Galles et SC037624 en Écosse.

